

Straton Musoni ancien chef des FDLR extradé au Rwanda

Georges Ibrahim Touunkara

Deutsche Welle, 24 octobre 2022

Les défenseurs des droits de l'Homme sont inquiets après l'extradition au Rwanda de Straton Musoni. Cet ex-chef des FDLR avait purgé sa peine en Allemagne.

Straton Musoni a été extradé vendredi dernier (21 octobre), vers le Rwanda, à la demande de l'Office fédéral allemand des migrations et des réfugiés.

Cet ancien vice-président des Forces démocratiques de libération du Rwanda, les FDLR, a passé six ans derrière les barreaux après avoir été condamné en 2015, en Allemagne, pour avoir dirigé une organisation considérée comme terroriste.

Son extradition vers le Rwanda, a été révelée par Gerd Hankel, juriste spécialiste en droit international à l'Institut de recherche en sciences sociales de Hambourg. Gerd Hankel se dit inquiet quant au sort de Straton Musoni.

"Straton Musoni, en tant qu'ancien vice-président des FDLR, il y a longtemps qu'il s'est dissocié des agissements des FDLR. Il sera jugé encore une fois au Rwanda et il y a un danger qu'il encoure une peine à per-

pétuité. Les FDLR font toujours figure d'une menace énorme au Rwanda, ce qui ne correspond pas à la réalité", estime Gerd Hankel joint par la DW.

"Les FDLR, ennemi numéro un"

Pour le moment, le Rwanda n'a pas réagi à l'extradition de Straton Musoni et rien ne laisse apparaître qu'il sera poursuivi dans ce pays. Cependant, Human Rights Watch se montre également inquiet.

"Les FDLR au Rwanda, ou les gens présumés appartenir aux FDLR, sont l'ennemi numéro un au Rwanda. Il est difficile pour eux d'avoir un procès équitable. Nous avons documenté plusieurs procès inéquitables au Rwanda contre des gens qui sont accusés d'appartenir aux FDLR", estime pour sa part Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch.



Straton Musoni au visage flouté, durant son procès à Stuttgart en 2011

”Déçu de mon pays”

Pourquoi les autorités allemandes ont-elles extradé Straton Musoni au Rwanda, un pays régulièrement épinglé par les ONG de défense des droits de l’Homme ?

”Je n’ai pas de réponse à cela. Elles placent une certaine confiance en la justice rwandaise et cette confiance est erronée. Le Rwanda,

pour le ministère allemand des Affaires étrangères, fait figure d’Etat de droit et cela ne correspond pas du tout à la réalité. La politique allemande a fait une grosse erreur en l’extradant. Je suis déçu de mon pays, vraiment”, dit Gerd Hankel.

Straton Musoni, vice-président des FDLR, et Ignace Murwanashyaka, le président de cette organisation, avaient tous deux été arrêtés en novembre 2009 en Allemagne où ils vivaient depuis plusieurs années.

Poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste (les FDLR), Straton Musoni avait été condamné à huit ans de prison et Ignace Murwanashyaka à 13 ans.

Ignace Murwanashyaka est décédé en avril 2019 alors que Straton Musoni avait été libéré par anticipation, en 2015. Assigné à son domicile en Allemagne, il se battait contre son expulsion. Une bataille qu’il a finalement perdue ce vendredi 21 octobre.